



ROYAN, le 10 octobre 2023

ENGAGEMENT 2024.

Le comité directeur de l'AGORA-TT a décidé, lors de sa réunion du 12 juillet 2023 de porter les droits d'engagement de 550 à 580€ à partir de 2024.

Ci-dessous le texte du compte-rendu :

15 Prix engagement 2024

Il est décidé de n'augmenter que de 5,5% alors que les charges des organisateurs ont augmenté dans de plus fortes proportions.

Le montant d'engagement sera donc de 580€ en 2024.

NB : ce prix est conforme à l'article 3.1.5 de la réglementation du championnat de France des rallyes tout-terrain 2023.

Le Président,
Gilles Roux